

Version provisoire



LES POLITIQUES A ADOPTER A L'EGARD DE L'ANGLAIS

Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives
en Europe - De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue

Etude de référence

Gerhard NEUNER
Universität Kassel

Language Policy Division
Directorate of School, Out-of-School and Higher Education
DGIV
Council of Europe, Strasbourg
2002

Les vues exprimées dans la présente publication sont celles de l'auteur ; elles ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil de l'Europe.

Toute correspondance relative à cette publication ainsi que toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie du document doivent être adressées au Directeur de l'éducation scolaire, extrascolaire et de l'enseignement supérieur du Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex).

La reproduction d'extraits est autorisée, sauf à des fins commerciales, à condition que la source soit mentionnée.

SOMMAIRE

1.	La prédominance de l'anglais dans le monde d'aujourd'hui.....	5
2.	La position du Conseil de l'Europe	6
2.1	La politique européenne de l'enseignement des langues: maintien et mise en avant de la diversité	6
2.2	Les deux rôles de l'anglais dans le contexte de l'Europe	8
3.	L'anglais dans les programmes de langues	9
3.1	L'organisation des programmes	10
3.2	L'élaboration des concepts didactiques de multilinguisme: créer des synergies en proposant des secondes langues étrangères autres que l'anglais	10
4.	Création des synergies dans le concept multilinguiste : exemples de scénarios didactiques pour l'anglais	11
4.1	Premier exemple: l'anglais en première langue étrangère, l'allemand en langue complémentaire	11
4.2	Principes didactiques de l'enseignement/apprentissage d'une troisième langue	13
4.3	Deuxième exemple : l'anglais en troisième langue (L3) et l'allemand en première langue étrangère (L2).....	15
	Bibliography	16

1. La prédominance de l'anglais dans le monde d'aujourd'hui

Le rôle prédominant que l'anglais a acquis dans le monde est le fruit d'événements historiques appartenant au passé et d'un ensemble de considérations politiques actuelles. Conséquence du colonialisme britannique, l'anglais est devenu la langue nationale ou officielle d'un grand nombre de pays. La domination des Etats-Unis à l'heure qu'il est renforce sa position de langue internationale dans les domaines politique, économique, scientifique, culturel, etc. En outre, le développement récent des communications de masse (télévision par satellite, Internet, etc.) concourt considérablement à l'omniprésence de l'anglais dans le monde.

L'anglais occupe ainsi la fonction de *lingua franca* dans le contexte d'internationalisation et de mondialisation de la planète, et devrait le rester pour les décennies à venir.

Comme langue véhiculaire

- l'anglais est parlé davantage entre interlocuteurs dont ce n'est pas la langue maternelle qu'entre interlocuteurs dont c'est la langue maternelle ou entre interlocuteurs des deux groupes
- il n'est pas directement lié à un pays dont il est la langue d'origine, et son apprentissage ne s'accompagne pas nécessairement d'un enseignement relatif au pays dont c'est la langue d'origine
- la prononciation, la grammaire et le sens donné aux mots varient d'un lieu à l'autre dans le monde, et de nouvelles formes d'anglais (les « nouveaux anglais ») font leur apparition, dont certaines échappent à la compréhension des autres.

Trois éléments concourent à l'attrait exercé par l'anglais et aux motivations de son acquisition dans le monde :

- sa valeur marchande, car il est payant d'apprendre l'anglais (pour des raisons personnelles et professionnelles)
- la simplicité de sa structure grammaticale et la facilité de son apprentissage _ du moins au niveau élémentaire
- le statut dont il jouit, car l'usage de l'anglais est pour beaucoup associé à la richesse et au progrès ; à la différence d'autres langues, l'anglais n'a pas le statut de langue « étrangère » ou de « seconde » langue dans sa fonction symbolique.

Ainsi, il ne fait aucun doute que, dans le monde actuel, une connaissance ne serait-ce qu'élémentaire de l'anglais est indispensable à l'épanouissement

personnel et professionnel, à la compréhension des autres et à la participation à la vie internationale. Dans le monde tel qu'il est, la connaissance de « l'anglais de base » a presque acquis le statut de technique culturelle (au même titre que la lecture ou l'écriture). Ainsi pourrait-on estimer suffisant d'enseigner une seule langue étrangère, qui serait l'anglais, et de l'enseigner en tant que langue véhiculaire, détachée d'un contexte socio-culturel spécifique.

Cependant, l'argument pragmatique qui plaide en faveur de l'acquisition d'une seule langue étrangère servant de langue véhiculaire ne tient pas compte du fait que l'apprentissage des langues est bien davantage d'une démarche purement fonctionnelle. Acquérir une langue étrangère, c'est beaucoup plus que mémoriser une grammaire, un vocabulaire, ou des expressions qui permettent de communiquer au quotidien. La langue est par principe étroitement liée à un contexte culturel spécifique, et son apprentissage ouvre à celui qui s'y livre les portes de « mondes inconnus » qui vont bien au-delà de l'élément socio-culturel de chacun. Ainsi, l'apprentissage d'une langue étrangère comporte-t-il non seulement des aspects pragmatiques et fonctionnels (l'aptitude à comprendre et à parler, à lire et à écrire), mais également des aspects pédagogiques et interculturels qui concourent à la formation de la personnalité :

- en élargissant le point de vue et l'expérience qu'a du monde extérieur celui qui apprend une langue, et en lui ouvrant des perspectives nouvelles sur son propre univers ; en stimulant son désir de participation au monde
- en contribuant à l'adoption d'une attitude (d'ouverture, d'intérêt et de tolérance, ou au contraire de préjugés et d'aversion) à l'égard d'autres peuples et de leur arrière-plan culturel.

2. La position du Conseil de l'Europe

Si l'on veut que l'Europe continue de grandir en tant qu'unité économique et politique, et que ses citoyens développent un sentiment d'appartenance et une identité commune, la question de l'enseignement et de l'apprentissage d'une langue étrangère doit dépasser la dimension pragmatique et pédagogique pour devenir politique, et appeler à l'élaboration d'une politique explicite de l'enseignement des langues.

2.1 La politique européenne de l'enseignement des langues : maintien et mise en avant de la diversité

L'Europe dans son ensemble et le Conseil de l'Europe par l'intermédiaire de la plupart de ses membres pris individuellement se caractérisent essentiellement par leur *multiculturalisme* et leur *multilinguisme*. L'Europe représente des *dizaines de langues et de cultures différentes* (plus de 80 dans plus de 40 pays, dans lesquels varient considérablement le nombre des personnes qui parlent chaque langue, les contextes culturels, la répartition géographique, etc.).

Conséquence de la *diversité linguistique* de l'Europe, la ligne directrice de la politique d'enseignement des langues est aujourd'hui l'*individu multilingue* (voir les documents du Conseil des ministres du Conseil de l'Europe (R (98)) et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (R (1383) et 1539)).

Ce qui veut dire que les Européens doivent devenir des citoyens polyglottes et interculturels, capables d'interagir avec les autres Européens dans tous les aspects de la vie. Ainsi se dessine un triple objectif dans la politique d'enseignement des langues étrangères :

2.1.1. Un objectif pragmatique :

l'apprentissage des langues étrangères sert à faciliter la mobilité personnelle et professionnelle des citoyens et l'échange des idées ;

2.1.2. Un objectif interculturel :

l'apprentissage des langues étrangères contribue à vaincre les préjugés et à développer un intérêt mutuel ainsi que la tolérance entre les citoyens européens ;

2.1.3. Un objectif socio-politique :

l'apprentissage des langues étrangères permet de protéger et d'entretenir le riche héritage de diversité linguistique et culturelle qui est une source d'enrichissement mutuel.

A partir de là, il est possible de tirer certaines conclusions relativement aux principes de la politique européenne d'enseignement des langues étrangères :

- Si l'on s'accorde à dire que toutes les langues et les cultures de la « Maison d'Europe » (de même que celles qui lui sont extérieures) sont égales entre elles et qu'il ne doit être fait de discrimination à l'égard d'aucune, l'enseignement des langues étrangères a pour objectif d'éveiller l'intérêt pour la culture de nos voisins européens et de développer une attitude d'ouverture, de tolérance et de respect de l'autre et de la différence. Dans le contexte européen, l'enseignement des langues étrangères ne doit donc pas uniquement viser à développer des capacités pratiques, mais prendre également en compte le contexte socio-culturel qui est étroitement lié à chaque langue.
- Le multilinguisme _ c'est-à-dire l'apprentissage de plus d'une langue étrangère _ doit devenir en Europe l'élément central et vital de l'enseignement officiel; pour le citoyen européen de l'avenir, le développement du multilinguisme constitue un droit _ et un devoir _ civique.

- En conséquence, il faut donner au jeune citoyen européen la possibilité d'apprendre à l'école plus d'une langue étrangère.
- Plusieurs langues devront lui être proposées, y compris celles parlées par un petit nombre, les langues minoritaires au sein d'un pays et plus particulièrement les langues de nos voisins géographiques immédiats (les pays européens, pour la plupart, possèdent plus d'un voisin), mais ce pourront être aussi des langues non-européennes.
- L'apprentissage d'une langue étrangère peut avoir des motivations et des objectifs divers, s'effectuer de façon plus ou moins intensive, selon des méthodes et dans des contextes qui varient (dans son propre pays ou à l'étranger; dans une salle de classe ou à l'extérieur; avec l'aide de manuels ou d'autres supports; pendant la scolarisation ou après) et conduire à des profils variables de compétence et de niveau dans les langues apprises (voir le *Cadre européen commun de référence pour les langues*).

2.2 Les deux rôles de l'anglais dans le contexte de l'Europe

A la différence des autres langues, l'anglais joue un rôle double en Europe :

2.2.1 D'une part, la nécessité se fait à l'évidence sentir d'une langue pouvant servir aux échanges quotidiens entre Européens.

Plusieurs tentatives ont été faites par le passé de création artificielle d'une telle langue pour répondre à ce besoin _ l'espéranto en fut le principal exemple _ , mais ces tentatives ont toutes échoué. Il est, semble-t-il, difficile de fournir des motivations à l'apprentissage d'une langue artificielle ayant des fonctions limitées, et en l'absence de référence à un contexte et à un monde socio-culturels « réels ».

2.2.2 Mais une simple approche véhiculaire de l'anglais ne peut répondre aux objectifs fondamentaux de la politique européenne de l'enseignement des langues dont il a été question plus haut. Nombre de communautés et de pays de la « Maison d'Europe » ont pour langue l'anglais (la Grande-Bretagne, par exemple). Cela veut dire qu'en Europe, l'anglais est étroitement lié à des contextes socio-culturels spécifiques qu'il faut inclure dans l'apprentissage de cette langue.

En conséquence, l'enseignement de l'anglais en Europe _ du moins au niveau de l'instruction obligatoire _ devra intégrer deux visées essentielles :

- a) Proposer un « anglais pour tous », c'est-à-dire développer des capacités pragmatiques fonctionnelles dans cette langue, qui soient utiles à la communication de tous les jours, en particulier au niveau le plus élémentaire. Les « situations courantes », les « fonctions du

discours », « le vocabulaire et les expressions de tous les jours », etc. ne pouvant être présentées que dans un cadre socio-culturel réaliste, il n'y a pas de raison _ même si l'on met l'accent sur sa fonction de langue véhiculaire _ de ne pas replacer l'anglais dans les situations quotidiennes des pays de langue anglaise, avant de l'appliquer aux situations « neutres » de langue véhiculaire (cf. 2.1.3.).

A cet égard, l'« approche communicative » de l'enseignement de l'anglais, qui met l'accent sur l'usage de la langue et le développement des capacités (à écouter et à parler, mais aussi à lire et à écrire), semble être le concept didactique le plus réalisable.

- b) Proposer une information directe et approfondie relative aux aspects socioculturels des pays de langue anglaise (à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe) à un stade ultérieur de l'apprentissage de l'anglais.

Dans beaucoup de pays européens, la première langue étrangère _ qui est le plus souvent l'anglais _ occupe généralement une bonne part du temps consacré à l'étude des langues dans les programmes scolaires, et vise à un très haut niveau de connaissance pratique, linguistique et culturelle (« voisin de celle de l'autochtone »).

Cette approche ne peut pas et ne doit pas être conservée dans l'enseignement d'un « *anglais pour tous* », et se limitera aux classes spécialisées dans une formation de haut niveau.

3. L'anglais dans les programmes de langues

Aboutissement des changements sociopolitiques des dernières décennies (cf. section 1), la position de l'anglais s'est renforcée non seulement dans le monde mais aussi en Europe. Cette langue conserve la première place dans l'enseignement des langues étrangères au sein de presque tous les Etats membres du Conseil de l'Europe (en dehors des pays de langue anglaise), et cela non seulement dans l'enseignement obligatoire (au niveau de l'école) mais également dans les institutions qui dispensent des cours aux adultes et une formation permanente.

Cette évolution est irréversible et présente un certain danger pour le concept de politique européenne de l'enseignement des langues (cf. section 2), car elle peut conduire à une réduction _ si ce n'est à la disparition _ de la diversité linguistique en Europe.

L'anglais occupant ce rôle stratégique dans la politique des langues, la question est de savoir comment adapter son potentiel à l'élaboration d'un concept multilinguiste.

Il y a deux façons d'aborder le problème :

3.1 L'organisation des programmes

Il est vrai que la plupart des élèves sont fortement motivés pour apprendre l'anglais, et que cette langue est si facile à acquérir que le temps consacré à son enseignement pourrait être réduit dans les programmes scolaires, le reste du temps imparti à l'apprentissage des langues pouvant servir à d'autres langues :

3.1.1. Introduire l'anglais comme discipline de base en début de la scolarisation (ou au niveau pré-scolaire), à condition d'avoir la garantie que d'autres langues seront apprises par la suite.

3.1.2. Proposer l'anglais à un stade plus tardif et pour une durée limitée (comme seconde langue) en comptant sur le fait que les élèves approfondiront leurs connaissances, soit dans des cours spécialisés proposés dans un second temps dans le cadre des programmes scolaires, soit en dehors de l'enseignement obligatoire.

3.1.3. Utiliser l'anglais comme outil d'enseignement d'autres matières scolaires (le concept d'immersion) dans les pays où il est proposé comme première langue étrangère, et cela après quelques années d'étude afin que le niveau soit suffisant dans cette langue. La géographie et l'histoire sont ainsi concernées, mais également les sciences, dans la mesure où l'on dispose dans ces matières de professeurs qui possèdent une maîtrise suffisante de l'anglais.

3.2 L'élaboration des concepts didactiques de multilinguisme créer des synergies en proposant des secondes langues étrangères autres que l'anglais

Apprendre d'autres langues dans une conception didactique du multilinguisme, ce n'est pas engranger des connaissances dans des « compartiments étanches » de l'esprit, mais approfondir et enrichir ses compétences linguistiques et élargir les connaissances déjà acquises par le sujet.

L'anglais étudié en première langue étrangère peut, de multiples façons, servir de point de départ à l'approfondissement des langues.

Deux aspects de l'acquisition des langues sont essentiels à l'action des synergies dans un tel concept didactique :

3.2.1 L'utilisation et l'extension d'une connaissance linguistique déclarative

Nombre de langues européennes sont étroitement liées entre elles, soit parce qu'elles appartiennent à la même « famille de langue » (celle des langues germaniques ou des langues romanes), soit parce que l'histoire a noué des liens étroits et que ces langues ont exercé les unes sur les autres des influences (c'est le cas du latin qui a influé sur tous les aspects de l'enseignement officiel et de la religion au cours du Moyen-Age ; ou du français sur l'anglais après la conquête

de l'Angleterre par les Normands au XI^{ème} siècle). Ainsi, la plupart des langues européennes ont-elles en commun de nombreux éléments linguistiques (le vocabulaire, ou la structure grammaticale) qui peuvent être activés et étendus.

L'anglais, langue germanique qui a intégré de nombreux éléments des langues romanes (par l'intermédiaire du latin et du français), constitue donc la « langue de base » idéale d'un tel concept didactique, s'il est proposé en première langue (cf. section 4).

3.2.2 L'activation d'un savoir procédural

Lorsqu'ils apprennent une langue étrangère, les étudiants n'acquièrent pas uniquement des éléments linguistiques nouveaux (vocabulaire, structures grammaticales, prononciation, orthographe), mais également l'expérience de l'apprentissage d'une langue. Lorsqu'ils étudient une seconde et une troisième langue, il est possible de débattre avec eux de cette expérience de « l'apprentissage de l'apprentissage d'une langue étrangère », et de l'étendre à une acquisition plus efficace (utilisation de techniques et de stratégies d'apprentissage).

Il est évident que l'étude des langues, notamment dans le contexte européen, va bien au-delà de l'enseignement obligatoire. L'utilisation active du savoir procédural est la base d'un tel apprentissage efficace et autonome après l'école, le développement du savoir procédural (« apprendre à apprendre ») étant un objectif fondamental de l'approche multilinguiste didactique.

4. Création des synergies dans le concept multilinguiste : exemples de scénarios didactiques pour l'anglais

4.1 Premier exemple : l'anglais en première langue étrangère, l'allemand en langue complémentaire

Le concept didactique suivant a été élaboré dans le cadre du programme d'activités à moyen terme 2000-2003 du Centre européen des langues modernes (CELM)/Graz (projet 1.1.2. : « Apprendre efficacement plus d'une langue : l'enseignement et l'apprentissage d'une troisième langue en Europe. Exemple : l'allemand en tant que deuxième langue étrangère après l'anglais », coordonné par Bitta Hufeisen et Gerhard Neuner).

4.1.1 Fixer le cadre des programmes d'apprentissage d'une seconde langue étrangère

Pour poser les bases d'un concept didactique de l'enseignement d'une seconde langue étrangère, la ligne à suivre est la suivante :

- a) Comparer les systèmes linguistiques de la langue maternelle (L1), de la première langue étrangère (L2) et des langues complémentaires (L3...), ce qui met en lumière les ressemblances et les différences de ces langues entre elles. Cela permet de

comprendre où le transfert peut être activé (éléments équivalents ou semblables) et où les interférences qui peuvent se produire doivent être débattues.

Hypothèse:

Si l'anglais est la première langue étrangère proposée et l'allemand la seconde, on aura divers degrés de ressemblances/différences entre L1, L2 et L3 :

Quelques exemples tirés du contexte européen :

- L1 hongrois - L2 anglais - L3 allemand :
différences importantes entre L1 et L2/L3, ressemblances entre L2 et L3 ; ceux qui apprennent L3 se référeront sans doute plus à L2 qu'à L1 en étudiant L3
- L1 français - L2 anglais - L3 allemand :
ceux qui apprennent L3 se référeront à L2 en apprenant L3, mais il existe aussi beaucoup de points de référence entre L3 et L1
- L1 norvégien - L2 anglais - L3 allemand :
L1 plus proche de L3 que de L2 ; ceux qui apprennent L3 se référeront sans doute plus à L1 qu'à L2 en apprenant L3.

Conséquence : les élèves qui apprennent l'allemand en troisième langue (L3) trouveront des degrés de références divers aux langues (L2/L3) déjà acquises, c'est pourquoi la fonction de l'anglais (L2) comme médiateur des troisièmes langues (L3) varie.

Ainsi, chaque combinaison de L1, L2 et L3 doit-elle être prise en compte dans l'élaboration d'un concept didactique de l'apprentissage d'une troisième langue sur la base de l'anglais en L2.

- b) Comparer les méthodes d'enseignement et d'apprentissage de la langue maternelle et de la première langue étrangère.

L'élaboration d'un concept didactique d'acquisition d'une troisième langue doit prendre en compte les précédentes méthodes d'enseignement des langues, ainsi que la façon dont ces langues ont été apprises. Les étudiants qui étudient une troisième langue se référeront à leur précédente expérience de l'apprentissage d'une langue. Cette expérience pourra être activée et étendue.

4.1.1.1 Champs de transfert linguistique entre l'anglais et l'allemand

L'anglais et l'allemand sont des langues voisines :

- a) dans le domaine des structures grammaticales, en particulier au niveau élémentaire, il y a de nombreuses ressemblances.

Par exemple :

en anglais : “My father is fifty years old.” “ What is that?”
etc.

en allemand: “Mein Vater ist fünfzig Jahre alt.“ „Was ist das?“
etc.

- b) dans le vocabulaire de tous les jours, il existe plus de mille mots ayant dans les deux langues un sens identique ou semblable (ceux qui ont une même origine, les mots d'emprunt, les internationalismes), ce qui permet une compréhension rapide des textes en allemand.

Exemples :

- Les ressemblances dans le domaine des « parties du corps » :

en anglais : nose, hair, ear, chin, shoulder, elbow, hand, finger, etc.

en allemand: Nase, Haar, Ohr, Kinn, Schulter, Ellbogen, Hand, Finger,
etc.

- Les internationalismes:

taxi/Taxi; police/Polizei; meter/Meter; computer/Computer; etc.

De plus, l'allemand actuel est truffé d'anglicismes (dans le vocabulaire des jeunes et de la musique pop ; de la technologie ; des sports ; de l'habillement ; de la nourriture et des boissons ; etc.)

Exemples d'anglicismes : pop group ; jeans ; t-shirt ; basket ball ; top spin ; e-mail ; hamburger ; etc.

4.2 Principes didactiques de l'enseignement/apprentissage d'une troisième langue

4.1.2.1 L'enseignement et l'apprentissage cognitifs

L'enseignement et l'apprentissage cognitifs comportent trois dimensions :

- a) L'acquisition de la conscience de la langue

Cela concerne tous les aspects de la langue, à savoir la comparaison et l'examen des éléments linguistiques de L1, L2 et L3 ; l'activation du transfert de ces éléments de L1 et L2 utiles dans l'apprentissage de L3 ; l'examen des éléments qui diffèrent en L1 et L2.

- b) L'acquisition de la conscience interculturelle

En comparant les ressemblances et les différences socioculturelles de L1, L2 et L3 et en en débattant (apprentissage interculturel)

c) L'acquisition de la conscience de l'étude des langues

En se penchant sur l'enseignement et l'apprentissage des langues, de L2 en particulier, et en approfondissant les techniques et les stratégies efficaces d'acquisition de L3.

4.1.2.2 L'accent mis sur la compréhension

L'étude d'une langue étrangère - comme tout processus d'apprentissage - a pour point de départ la compréhension (perception, interprétation et intégration d'éléments nouveaux). Le processus de compréhension n'est ni « passif » ni simplement « réceptif » ; il est plus vraisemblablement, bien que de façon muette, une activité en rapport avec tous les aspects de la langue (forme, fonction, contenu, etc.)

L'existence d'une structure grammaticale et d'un vocabulaire communs à l'anglais et à l'allemand permet de choisir ou de combiner des textes au niveau élémentaire en vue d'une compréhension rapide et de l'acquisition d'une base pour travailler l'expression (orale et écrite).

4.1.2.3 L'accent mis sur le contenu socioculturel

Alors que l'apprentissage de l'anglais comme première langue étrangère comporte des aspects de langue véhiculaire (cf. section 2), l'enseignement d'une troisième langue s'appuie fermement sur le contexte socioculturel.

Au moment où une L3 est proposée dans les programmes scolaires, les élèves sont déjà devenus des jeunes gens dont la curiosité s'est ouverte au monde extérieur. Ainsi, l'apprentissage de la troisième langue ne vise-t-elle pas à développer uniquement des perspectives pragmatiques fonctionnelles mais également des perspectives d'étude interculturelle.

Dans le cas de l'allemand en L3, l'importante base de « vocabulaire commun anglais-allemand » qui s'étend à de nombreux domaines et aspects de la vie de tous les jours donne l'occasion de proposer, au sein de cet enseignement, des sujets se rapportant à la situation réelle et aux intérêts des jeunes adultes.

4.1.2.4 L'accent mis sur l'approche des textes

Dans une classe de langue, la langue et la socioculture d'un pays ne sont jamais proposées de façon directe ; elles ne peuvent l'être que par l'intermédiaire de supports divers (textes écrits ou oraux ; films ;

vidéos ; etc.) qui présentent des fonctions et des qualités didactiques diverses (textes authentiques et synthétiques ; etc.).

Pour cette raison, les stratégies de compréhension des supports (que cette compréhension soit globale, sélective, ou détaillée) sont à élaborer dès le début de l'enseignement.

4.1.2.5 L'accent mis sur les méthodes d'enseignement et d'acquisition qui stimulent les étudiants et permettent de gagner du temps.

Dans la plupart des cas, les programmes scolaires consacrent moins de temps à L3 qu'à L2, bien qu'on attende des résultats semblables. Cela conduit en général à une concentration sur la grammaire et à une réduction du temps alloué aux exercices _avec des résultats incertains.

Le concept de l'enseignement et de l'apprentissage d'une troisième langue qui repose sur une base multilinguiste, à savoir sur l'activation du transfert, la stimulation de la conscience de la langue et l'acquisition de cette conscience telle qu'on l'a vue plus haut (sections 3 et 4) peut amener à des activités plus motivantes dans la classe et stimuler l'autonomie de l'élève. Il faut développer ce type d'approche didactique.

4.3 Deuxième exemple : l'anglais en troisième langue (L3) et l'allemand en première langue étrangère (L2)

Il est, dans certains cas, possible de proposer l'anglais en troisième langue (L3) et d'autres langues en première langue étrangère (L2) :

- a) lorsqu'il y a contact étroit avec une zone géographique où une autre langue est parlée (situation de voisinage)
- b) lorsqu'une autre langue occupe traditionnellement la première place dans certains types d'écoles

L'allemand, par exemple, est étudié en L2 dans un certain nombre de pays voisins de l'Allemagne (ils sont 14 au total, parlant autant de langues différentes), mais également dans les pays où il est dans la tradition des instituts d'enseignement supérieur que cette langue occupe la première place (comme par exemple, dans un grand nombre d'Etats d'Europe centrale et de l'Est telles que la Bulgarie et la Russie, ainsi qu'en Turquie).

Selon cette combinaison _ dans laquelle la première langue étrangère enseignée est linguistiquement étroitement liée à l'anglais (c'est le cas de l'allemand) _ et à condition que soient appliquées les mêmes procédures de planification multilingue des programmes et du développement d'un concept didactique, l'on peut s'attendre qu'en dernière analyse les résultats de anglais pris en troisième langue soient aussi bons que dans le cas où il est étudié comme première langue étrangère.

Bibliography

- Baldegger, M., Müller, M., Schneider, G.(1980): *Kontaktschwelle Deutsch als Fremdsprache*, Strasbourg.
- Beacco, J.-C., Byram, M. (2002): *Guide for the Development of Language Education Policies in Europe: From Linguistic Diversity to Plurilingual Education*, Strasbourg, Council of Europe (Executive Version).
- Committee of Ministers of the Council of Europe: Recommendation R (98) 6 based on the results of the CDCC Project “Language Learning for European Citizenship” (1989 – 1996)
- Council of Europe, 2001: *Common European Framework of Reference for Languages*, Cambridge: Cambridge University Press. On line on the Council of Europe website www.coe.int (Education / Modern Languages, Strasbourg); German version: *Gemeinsamer europäischer Referenzrahmen für Sprachen: lernen, lehren, beurteilen* (2001).
- Graddol, D., Meinhof, U.H. (ed.)(1999): *English in a Changing World*, Oxford.
- Gnutzmann, C. (ed.) (2000): *Teaching and Learning English as a Global Language, Native and Non-Native Perspectives*, Tübingen.
- Hufeisen, B., Neuner, G.(2001): *Projekt 1.1.2.: Mehr als eine Fremdsprache effizient lernen: Tertiärsprachenlehren und lernen in Europa, Beispiel: Deutsch nach Englisch, Workshop Bericht Nr. 11/2000*, Graz (European Centre for Modern Languages).
- Parliamentary Assembly of the Council of Europe: a) Recommendation 1383 (1998) devoted to “Linguistic Diversity”; b) Recommendation (1539 (2001) on the Year of Languages 2001.
- Van Ek, J. (1975): initial version: *The threshold level*, Strasbourg.
Revised version: Council of Europe, Threshold 1990, *Cambridge University Press*